

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 18 du 03.05.2019
Piliers du 03.05.2019
au 03.06.2019

Monthey, le 1^{er} mai 2019

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : Mme Sandra Avondo, Route des Giettes 80, 1871 Choëx.
Auteur des plans : auBureau 15 Sàrl, Case postale 458, 1870 Monthey 1.
Situation : parcelles Nos 4128 et 3455, folio 41, au lieu-dit « Sépex », situées en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante (No 4128) et de Mme et M. Judith et André Gautier et M. Pascal Genillard (No 3455); coordonnées : 2'562'050/1'120'500. Dossier déposé le 15 avril 2019.

Objet : régularisation pour la construction d'un couvert à voiture, d'un mur de soutènement et d'une véranda et la modification de l'entrée de l'habitation existante.

Remarque : le couvert à voiture nécessite une dérogation de distance à la limite et une dérogation de distance à l'aire forestière.
- Requérante : PPE Champvert A, représentée par l'agence immobilière J. Nicolet SA, Avenue du Crochetan 1, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Ralph Bissegger & Marco Caravaglio Architectes, Rue du Midi 12, 1860 Aigle.
Situation : parcelle No 3634, folio 19, au lieu-dit « Closillon », située en zone R3, individuelle plaine, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'025/1'123'120. Dossier déposé le 16 avril 2019.

Objet : couverture des superstructures en béton armé par des panneaux en polycarbonate alvéolé.
- Requérante : PPE Champvert B, représentée par l'agence immobilière J. Nicolet SA, Avenue du Crochetan 1, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Ralph Bissegger & Marco Caravaglio Architectes, Rue du Midi 12, 1860 Aigle.
Situation : parcelle No 4755, folio 19, au lieu-dit « Closillon », située en zone R3, individuelle plaine, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'010/1'123'140. Dossier déposé le 16 avril 2019.

Objet : mise en conformité de la barrière de l'attique du bâtiment existant.

4. Requérants : Mme et M. Patricia et Muniruzzaman Chowdhury, Ch. des Châtaigniers 1A, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5766, folio 30, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'190/1'121'635. Dossier déposé le 18 avril 2019.
Objet : construction d'un mur de soutènement.
5. Requérant : FrappeCom Suisse SA, Rue des Moulins 22, 1800 Vevey.
Situation : parcelle No 1708, folio 33, au lieu-dit « Ilettes », située en zone agricole, soit hors zone à bâtir, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Raymond Rithner; coordonnées : 2'563'620/1'121'850. Dossier déposé le 4 avril 2019.
Objet : installation d'un panneau d'information lumineux.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au sens des articles 24 et ss LAT.
6. Requérant : FrappeCom Suisse SA, Rue des Moulins 22, 1800 Vevey.
Situation : parcelle No 2982, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone sans affectation, soit hors zone à bâtir, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des Transports Publics du Chablais SA; coordonnées : 2'562'940/1'124'910. Dossier déposé le 4 avril 2019.
Objet : installation d'un panneau d'information lumineux.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au sens des articles 24 et ss LAT.
7. Requérant : FrappeCom Suisse SA, Rue des Moulins 22, 1800 Vevey.
Situation : parcelle No 2982, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone sans affectation, soit hors zone à bâtir, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des Transports Publics du Chablais SA; coordonnées : 2'563'050/1'124'980. Dossier déposé le 4 avril 2019.
Objet : installation d'un panneau d'information lumineux.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au sens des articles 24 et ss LAT.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 3 juin 2019 à 18.00 heures